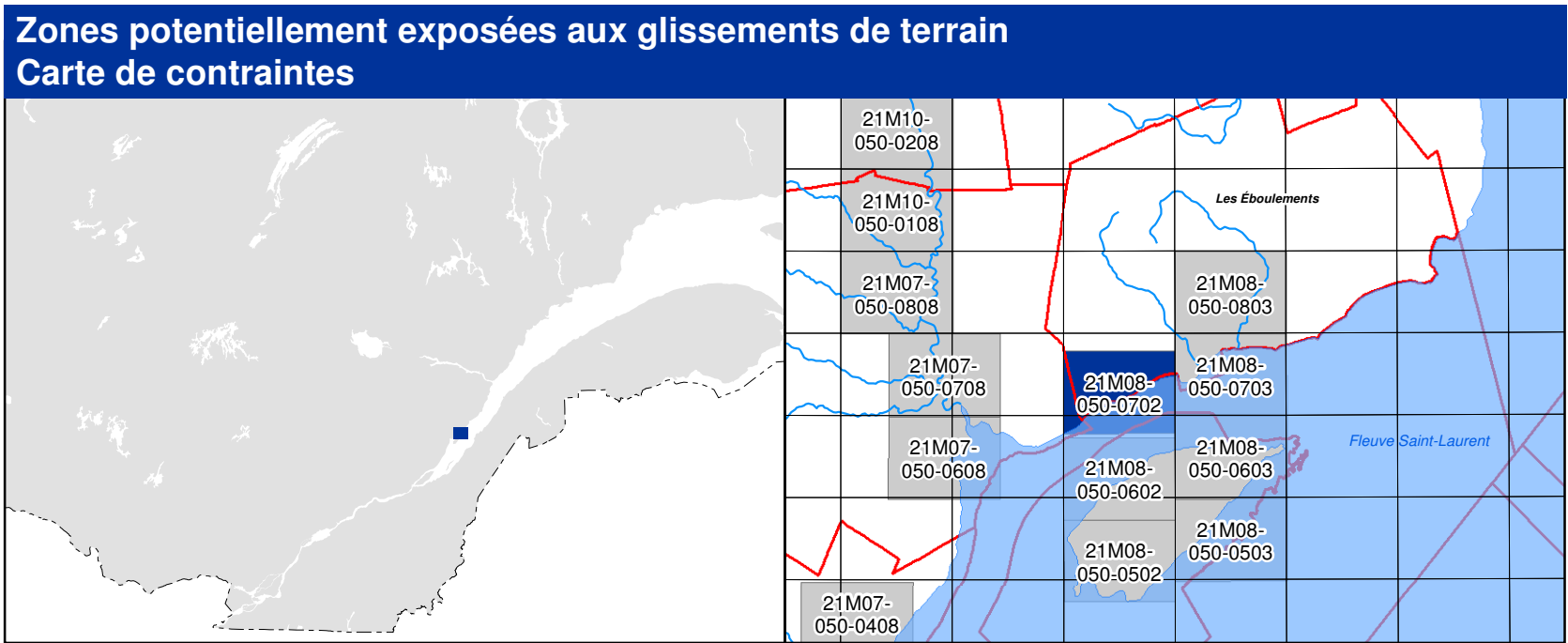




21M08-050-0702



Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

DS1	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	DS2	Zone composée de sols hétérogènes (silt ou roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
DS2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique	DS3	Zone située à l'embouchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par l'établissement de débris d'origine naturelle ou anthropique
DS3	Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	DS4	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
DS4	Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	DS5	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

DS1 Sommet	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue	DS1 Sommet	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
DS1 Base	Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'établissement de débris provenant des zones DS1 Sommet	DS1 Base	Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'établissement de débris provenant des zones DS1 Sommet

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes et des données recueillies lors de la cartographie ainsi qu'à partir de relevés lidar aéroportés. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80

Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

Projection cartographique : Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3^e Système de coordonnées planes du Québec (SCQP), fuseau 7

Longitude d'origine (méridien central) : 70°30' ouest

Latitude d'origine (équateur) : 0°

Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle : 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

0 50 100 200 300 400 500 m

1 : 5000

Sources	Données	Organisme	Date / Année
Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports		Octobre-novembre 2011
Orthophotographies numériques	Gouvernement du Québec		Juillet à octobre 2012

Réalisation

Production : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Direction du laboratoire des chaussées

Service de la géotechnique et de la géologie

Version 1.0 (décembre 2016)

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4^e trimestre 2016